



Número de Révision: 008.0

Date de sortie: 03/06/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB N-5000 HIGH PERFORMANCE ANTI-SIEZE known as N-5000 High Purity Anti-Seize	Numéro IDH:	234313
Type de produit:	Lubrifiant	numéro d'item	51346
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANES CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention:	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer

Numéro IDH: 234313

Nom du produit: LOCTITE LB N-5000 HIGH PERFORMANCE ANTI-SIEZE known as N-5000 High Purity Anti-Seize

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Huile minérale blanche	Inconnue	50 - 60
Graphite	7782-42-5	20 - 30
Nickel	7440-02-0	10 - 20
Additif rhéologique	Inconnue	1 - 5
Butyl hydroxytoluene	128-37-0	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Appeler un médecin. Ne pas faire vomir.

Symptoms: Voir la section 11.

Indication pour le médecin: L'aspiration peut causer un edème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Néant

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes de nickel. Oxydes d'aluminium. Vapeurs de métal

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Huile minérale blanche	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA	Rien	Rien
Nickel	1.5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	1 mg/m3 PEL (en Ni)	Rien	Rien
Additif rhéologique	Rien	Rien	Rien	Rien
Butyl hydroxytoluene	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable et vapeurs.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser un système de ventilation à circulation descendante positive si la ventilation générale n'est pas suffisante pour maintenir la concentration de vapeurs au-dessous des limites d'exposition établies.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Gants de néoprène ou résistant à l'huile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Gris
Odeur:	Petroleum
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.2 ()GRP 1
Densité de vapeur:	Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair:	218 °C (424.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Plus lent/e que l'acétate de butyle
Solubilité dans l'eau:	Négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	Essentiellement zéro (composés exclus)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes de nickel. Oxydes d'aluminium. Fumées d'oxyde de métal.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Huile minérale blanche	Rien	Irritant
Graphite	Rien	Poumon
Nickel	Rien	Allergène, Cancérogène, Irritant, Reins, Mutagène, Reproductif, Respiratoire
Additif rhéologique	Rien	Aucune donnée
Butyl hydroxytoluene	Oral LD50 (Souris) = 1,040 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 890 mg/kg	Irritant, Mutagène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Huile minérale blanche	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non
Nickel	Anticipation raisonnable d'être cancérogène humain	Groupe 2B	Non
Additif rhéologique	Non	Non	Non
Butyl hydroxytoluene	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Timothy Pratt, Regulatory Affairs Specialist

Date de sortie: 03/06/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.